



Québec, le 28 mars 2019

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès à l'information que nous avons reçue à nos bureaux le 18 mars dernier, dans laquelle vous demandiez au Centre de la francophonie des Amériques de fournir le nombre d'employés au sein de l'organisme ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$, la moyenne de salaire desdits employés, ainsi que le salaire le plus élevé et le moins élevé des dits employés, voici :

Un (1) seul employé reçoit un salaire annuel supérieur à 100 000 \$.

Par ailleurs, les indemnités, les allocations et les salaires annuels des ministres, directeurs ou directrices de cabinet et titulaires d'un emploi supérieur désignés sont publiés au lien suivant :

<http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/salaires/index.asp>

Cordialement,

Isabelle Laurin  
Directrice des communications  
Responsable de l'accès à l'information